

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.	Numéro de permis 2020009	Date d'inspection Le 19 novembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de téléphone (506) 548-9324	
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite en après-midi pour une inspection de surveillance impromptue à l'établissement
- Le ratio est respecté durant la visite
- Deux espaces de changement de couche sont désignés dans la garderie, le premier dans le local des nourrissons et le second dans la salle de bain du rez-de-chaussée. Ces zones offrent à chaque enfant un espace individuel pour y ranger ses lingettes mouillées et couches. La table à langer est munie d'une courroie de sécurité ainsi qu'une pellicule imperméable. L'endroit désigné au changement de couche se trouve à 1m d'un lavabo et est éloigné de l'espace où est préparée la nourriture. Les enfants sont en tout temps supervisés durant le changement de couche.
- Une révision des procédures de changement de couche a eu lieu avec les éducatrices du groupe des poupons, la désinfection du matelas à langer doit se faire entre chaque enfant, le lavage des mains des enfants se fait après chaque changement de couche ainsi que le lavage de mains des éducatrices se fait entre chaque enfant.
- Chaque enfant qui fait la sieste à un petit lit d'identifié à chacun, ces lits n'ont pas de contact l'un avec l'autre lorsque rangé et ils sont lavables et étanches.
- Discussion et clarification auprès de l'exploitante par rapport à la modification à la loi des breuvages chauds dans l'aire de jeu intérieur et extérieur des enfants
- Un rapport d'incident est rédigé sur une base quotidienne lorsqu'un incident mineur survient, ce rapport est remis dans le dossier de l'enfant
- lorsqu'un incident majeur survient, la MAQ reçoit le rapport d'incident requis à cet effet
- Révision et discussion sur la planification et documentation d'activité, les portfolios sont utilisés pour documenter les récents intérêts et activités des enfants.
- Remise de l'annexe 21 - Modèle pour rédaction du guide l'employé. Invitant l'exploitante à réviser son guide de l'employé pour s'assurer d'avoir tous les éléments requis.

Observations: À mon arrivée les nourrissons sont en période de jeu libre, l'attention des petits est rivée sur des affiches démontrant les moyens de transport que les éducatrices ont attachées au mur. De la peinture avec petites voitures a été faite hier et des jeux d'assemblage de moyens de transport seront faits aujourd'hui. Les amis de 2ans découvrent les lettres de leur nom, ils font une activité de pairage avec des lettres. Les amis de 3ans sont en période de jeu libre tandis que les enfants de 4ans pratiquent leurs chants de Noël et font du

Commentaires généraux

dessin. Aucun groupe n'est allé dehors puisqu'il pleut.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 novembre 2024

Date

original signé par

Rachelle Aubé Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 novembre 2024

Date